

Commune de MESNOIS

Compte-rendu de la Réunion du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt et un, **le JEUDI 09 DECEMBRE** à 20 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le 01 DECEMBRE 2021, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Mme GAUTHIER PACOUD Sandrine, Maire.

Etaient présents : CACHOT Jean 1^{er} adjoint, CABUT Danielle 2^{ème} adjointe, PEAN Franck 3^{ème} adjoint, BAIGUE Xavier, BERREZ Serge, PETITCOLAS Alain, RINGENBACH Sandra, ROUSSEL Frédéric, SORNAY Jean-Paul, conseillers.

Absente excusée : BERTHET Audrey (pouvoir à Sandrine GAUTHIER PACOUD)

Secrétaire de Séance : BERREZ Serge, a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Approbation du compte-rendu du conseil du 02 SEPTEMBRE 2021 :

Le compte rendu du dernier conseil est approuvé à 10 voix pour, avec un complément d'information donné concernant une réunion à destination des Conseillers pour les travaux de reméambrement de la rivière d'Ain

1. Point par le 1er adjoint sur les dossiers bois/forêt et travaux communaux :

1.1. Validation Avant-Projet Sommaire concernant l'effacement rural (dernière tranche)

Le Syndicat Mixte d'Energies, d'Equipements et de Communications du Jura (SIDEK) envisage d'intervenir sur le réseau de distribution d'électricité implanté sur la Collectivité, pour réaliser l'opération : Effacement rural Rue de la Mairie, Rue de la Fontaine, Impasse de la Fontaine. Le Conseil Municipal, à l'unanimité

Approuve le programme de travaux dont la réalisation serait prévue sur 2022/2023,
Approuve le projet de convention, notamment les conditions de participation financières résumées ci-dessous :

NATURE DES TRAVAUX	MONTANT DE L'OPERATION en €	PARTICIPATIONS en €	MONTANT SIDEK en €	PARTICIPATION COLLECTIVITE en €	AVANCE DE LA COLLECTIVITE SUR PARTICIPATION
RESEAU ELECTRIQUE	89 903,49 Plafonné à 70 000,00 HT	Facé : 39 690,00 TVA Récupérable : 13 786,59	14 000,00	22 426,90	17 940,00
ECLAIRAGE PUBLIC	14 992,02	-	3 748,01	11 244,01	9 000,00
INFRASTRUCTURE TELEPHONIQUE	14 699,50	-	2 939,90	11 759,60	9 410,00
<i>Montant total</i>	<i>119 595,01</i>	-	<i>20 687,91</i>	<i>45 430,51</i>	<i>36 350,00</i>

1.2. Validation Avant-Projet Sommaire concernant la sécurisation des fils nus à Rières Mesnois
Ce projet est en attente des informations du SIDEC.

1.3. Proposition d'achat d'un terrain enclavé à Rières Mesnois

Au début des années 90, la commune a dû faire des travaux pour drainer l'eau sur la parcelle ZC 16. Cependant, ces travaux ont condamné l'accès à cette parcelle qui se trouve dorénavant enclavée entre d'autres parcelles privées. Le propriétaire souhaite vendre son terrain, mais aucun voisin ne souhaite l'acquérir.

Madame le Maire propose que la commune rachète ce tènement pour un montant de 900 €, sachant qu'il sera proposé au futur acquéreur de la parcelle qui jouxte.

Le Conseil municipal accepte, à l'unanimité cette proposition.

2. Point par le 2^{ème} adjoint sur les dossiers affaires sociales, vie associative, espaces verts et communication :

2.1. Renouvellement bail Société de Chasse

Le Conseil municipal accepte, à l'unanimité, de renouveler le Bail à la Société de Chasse de Mesnois, pour le droit de chasse. Ce bail est établi pour une durée de six ans, du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2027, moyennant une redevance annuelle de 100 €.

2.2. Les colis de Noël (18 femmes et 17 hommes à partir de 70 ans) seront distribués à partir du 20 décembre. Ces colis sont élaborés à partir de produits en provenance des commerces locaux.

3. Point par le 3^{ème} adjoint sur les dossiers eau et réseaux :

La consommation annuelle 2021 est de l'ordre de 22 000 m³ (soit environ 4 000 m³ de moins par rapport à l'année passée). L'ensemble des compteurs est relevé. Un budget sera prévu pour remplacer 4 à 5 compteurs devenus illisibles et prévoir quelques coffrets à Thuron.

4. Demandes de subventions pour les travaux de rénovation de la mairie : DETR + REGION(Effilogis)+ DST

Le programme de travaux est défini comme suit :

- Changement des fenêtres et volets,
- Reprise de la façade en peinture
- Isolation intérieure murs et plafonds,
- Réorganisation des surfaces du rez de chaussée : nouvelle entrée, bureau secrétariat, petite cuisine, nouveau sanitaire accessible PMR
- Aménagement de places de parking côté ouest du bâtiment,
- Aménagement d'un espace de cour et parking côté est.

Le conseil municipal, 10 voix pour, 1 abstention, approuve le programme de travaux, approuve le plan de financement, valide les dossiers de demandes de subventions :

- DETR : 30 %
- DST / 33,33 %
- Effilogis (Région) : à déterminer

Postes de dépenses (par nature)	Montant HT
Ravalement façades	17 219.00 €
Huisseries	23 898.00 €
Remplacement chéneaux	6 294.57 €
Plomberie	3 339.00
Maçonnerie	2 142.03
Electricité	18 114.30
Peintures, cloisons	24 196.08
Salle du conseil	13 200.03
Menuiseries intérieures et mobilier	10 000.00
Parking	11 368.00
Enrobé parking	1 200.00
Mur pièces sèches	1 500.00
Portillon et portail	2 000.00
Assistance à maîtrise d'ouvrage	6 700.00
Coordinateur SPS	1 400.00
Bureau de contrôle	2 000.00
Divers diagnostics	2 000.00
Branchements divers	1 500.00
Publicité Marché Public à Procédure Adaptée	1 000.00
TOTAL HT	149 071.01 €

5. Accord pour la maîtrise d'œuvre

La réalisation de ce programme nécessite une mission d'accompagnement de maîtrise d'œuvre. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte et valide la proposition du SIDEDEC pour un montant estimé de 6 700 €.

6. Validation des délibérations de la Communauté de Communes :

6.1. Statuts de Terre d'Emeraude Communauté,

Compétences retenues :

Culture : la médiathèque de Clairvaux les lacs

Périscolaire de Moirans en Montagne : la gestion de l'ALSH étant confiée aux Francas par convention.

Compétences redonnées :

Les aires d'accueil de camping-cars,

La création, l'aménagement et l'entretien de la voirie,

La politique de la ville : élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville, animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que « les dispositifs locaux de prévention de la délinquance, programmes d'actions définis dans le contrat de ville (*cette compétence supplémentaire n'étant pas exercée*).

6.2. Création d'une police intercommunale

Suite à la présentation par Sandrine, détaillant les règles de mises en place et le fonctionnement et les besoins de cette police, un débat a eu lieu entre les membres du conseil municipal avant le vote. Le Conseil Municipal rejette cette proposition (6 voix contre, 5 voix pour).

6.3. Approbation du rapport de la CLECT (Commission locale d'évaluation des charges transférées)

Le Conseil Municipal approuve le rapport à l'unanimité.

7. **Renouvellement contrat de ménage pôle santé**

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la proposition de renouvellement du contrat de ménage pour le pôle santé.

8. **Instauration du télétravail**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la proposition de Sandrine de permettre à la secrétaire de mairie de télétravailler si besoin.

9. **Questions diverses**

Elagage arbre grande rue : Ces travaux déjà débutés seront réalisés par l'équipe municipale.

Déplacement bac à verre Thuron : le bac à verre sera déplacé en bord de route vers la ferme de Jacques Bailly, qui a donné son accord. Les travaux et la dalle béton seront effectués par les agents de la CC Terre d'Emeraude.

ONF information : Suite à la mobilisation des communes, le projet d'augmentation des cotisations communales pour l'ONF est abandonné.

Nettoyage parcelle bois : Monsieur GERMAIN Michel procède au nettoyage d'une parcelle de bois au lieudit « Au Bresou » (coupe de bois endommagé par les tempêtes). Le bois qu'il récupèrera de ces travaux lui sera facturé 10 € le m3.

Vitre abris bus : la vitrine sous l'abri bus vient d'être remplacée.

La séance a été levée à 23h00

Le Maire,
Mme Sandrine GAUTHIER PACOUD

Le secrétaire de séance,